RÉPONSES DE GAZIFÈRE INC. AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS N^O 2 DE L'ACIG RELATIVE AU RENOUVELLEMENT DU MÉCANISME INCITATIF, À LA FERMETURE RÉGLEMENTAIRE DES LIVRES POUR LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER 2009 AU 31 DÉCEMBRE 2009, À L'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT POUR L'EXERCICE 2011 ET À LA MODIFICATION DES TARIFS DE GAZIFÈRE INC. À COMPTER DU 1ER JANVIER 2011

PHASE 3 – FERMETURE RÉGLEMENTAIRE DES LIVRES POUR LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER 2009 AU 31 DÉCEMBRE 2009

Demande #1

Référence : GI-13, document 1.2, page 1 de 1

Préambule : Les écarts de volumes entre le projeté et le réel

Questions :

1- L'écart de volume est relativement important sur l'ensemble du dossier, représentant près de 17 %. Veuillez confirmer que ces volumes supplémentaires sont un des éléments qui ont permis d'atteindre la bonification de rendement pour l'année 2009.

   a. Veuillez quantifier l'effet sur l'excédent de revenu de ces volumes supplémentaires pour l'année 2009.

Réponse 1 a):

Earnings are a function of both revenues and costs. While additional distributed volumes can generate higher revenues, costs on the other hand can also vary. Hence, over-earnings (if any), are the result of the interaction / relationship between revenues and costs on a system-total basis, including income taxes.

Moreover, cost containment versus the CPBR revenue requirement plays a critical component in the generation of over-earnings. Without a successful cost containment, the Company may not generate any over-earnings even when revenues are higher due to higher volumes.

Given that over-earnings are not solely a function of additional volumes or revenues, but are the result of the relationship between revenues and costs / cost

containment on a system-total basis, the Company cannot quantify the impact of additional volumes as compared to the 2009 budget on the over-earnings.

2- Veuillez expliquer comment est effectuée la prévision de volume en début d'année pour les classes tarifaires suivantes : résidentiel et commercial.

Réponse 2 :

La projection volumétrique aux secteurs résidentiel et commercial tient compte à la fois du type d'usage de la clientèle, des données historiques, du nombre d'additions de clients prévu pour l'année témoin, des degrés-jours prévus utilisant la tendance des dix dernières années selon la méthode approuvée par la Régie dans sa décision D-2008-144, d'un niveau de conservation et du PGEÉ de Gazifère. Veuillez trouver ci-dessous une description de la méthode de budgétisation utilisée par Gazifère pour ces 2 segments de marché.

Tarifs 1 et 2 (résidentiel et commercial)

1.1 Usage général

Nombre de clients au début de l'année
+ Additions de clients selon les projections du service des ventes
- Pertes de clients selon l'expérience
= Nombre de clients

*** Usage moyen par client calculé à partir des données historiques (ajusté pour tenir compte d'un niveau de conservation)**

= Volumes annuels de vente pour usage général

1.2 Usage pour chauffage

Usage moyen par client par degré-jour à partir des données historiques (ajusté pour tenir compte d'un niveau de conservation)
***Degrés-jours budgétisés**
= Usage moyen par facture pour le chauffage

*** Nombre de clients (voir 1.1 ci-haut)**

= Volumes annuels de vente pour le chauffage

Volumes annuels totaux

Clients sans chauffage : Paragraphe 1.1

Clients avec chauffage : Somme des paragraphes 1.1 et 1.2

3- Veuillez expliquer, pour chacune des classes tarifaires précédentes, les éléments qui ont causé les écarts importants de l'année 2009.

Réponse 3 :

Les écarts de volumes 2009 pour les secteurs résidentiel et commercial s'expliquent comme suit.

Secteur résidentiel :

L'écart de volumes au secteur résidentiel en utilisant les volumes normalisés pour la température, soit les volumes qui doivent être utilisés pour fins de comparaison avec les volumes de la cause tarifaire 2009, se chiffre seulement à 1,1%. Selon Gazifère, cet écart de volumes n'est pas très significatif considérant que l'établissement de prévisions ne relève pas d'une science exacte et que des écarts vont toujours exister.

Secteur commercial :

L'écart de volumes au secteur commercial en utilisant les volumes normalisés pour la température, soit les volumes qui doivent être utilisés pour fins de comparaison avec les volumes de la cause tarifaire 2009, se chiffre à 6,2%.

Cet écart s'explique par un évènement qui n'aurait pu être prévu par Gazifère. En effet, une défaillance technique d'un édifice veillant à alimenter 53 édifices gouvernementaux a occasionné pour Gazifère la mise sur pied d'un plan de dépannage d'urgence visant à répondre à la demande de ces infrastructures. Cette demande d'alimentation imprévue, en raison du caractère exceptionnel de la situation, s'est échelonnée sur deux mois en 2009 et explique majoritairement l'écart entre les projections volumétriques et les données réelles au secteur commercial.

De plus, ce même client a également modifié la façon de s'approvisionner comparativement à l'année 2007, soit l'année de référence utilisée comme données historiques dans l'établissement des prévisions volumétriques de la

cause tarifaire 2009, créant ainsi un écart à la hausse comparativement à la cause.

L'écart attribuable à ce client totalise 3 250 (1000 m3) expliquant presqu'à lui seul la totalité de l'écart de 3 760 (1000 m3). Gazifère conclut, en isolant ce cas particulier non prévisible, que l'écart restant de 510 (1000 m3), qui représente seulement 0,8% de l'écart, démontre clairement que l'approche utilisée par Gazifère dans la prévision de volume produit des résultats plus que satisfaisants.

4- Veuillez indiquer, pour chacune de ces classes tarifaires, si des ajustements pourraient être apportés à la méthode de prévision de Gazifère afin d'augmenter la justesse et la précision des prévisions de ventes :

a. Veuillez décrire ces ajustements, le cas échéant;

b. Veuillez expliquer pourquoi aucun ajustement ne serait nécessaire eu égard aux écarts de 2,4 % et 6,5 % pour les classes tarifaires résidentielle et commerciale respectivement.

Réponse 4 a) et b) :

Gazifère n'anticipe pas apporter des ajustements à la méthode de prévision utilisée. Voir réponse à la question 3 ci-dessus.

5- Veuillez confirmer que le mode prévisionnel appliqué aux clients des tarifs industriels des services continus et interruptibles revient à inclure uniquement les contrats signés au moment de la production de la prévision (vous référez notamment à votre réponse dans le dossier R-3724-2010, GI-6., document 1, pages 8 à 10). Si non, veuillez expliquer en détail le processus de prévision pour ces classes tarifaires :

a. Veuillez expliquer l'écart de 247,8 % au service interruptible;

Réponse 5 et 5 a) :

Les volumes au secteur industriel sont budgétisés sur une base individuelle. En effet, la budgétisation des volumes pour les clients au tarif 1 est basée sur la consommation historique de chacun de ces clients puisque les clients au tarif 1 n'ont pas de contrat signé avec Gazifère. D'autre part, les volumes prévus pour

les clients à grand débit, soit les clients aux tarifs 3 à 9 qui représentent la majorité des volumes au secteur industriel, sont basés sur les contrats signés au moment de la préparation des prévisions.

L'écart de 247.8% au service interruptible est principalement dû à un client au tarif 9 qui a choisi d'utiliser le gaz naturel en 2009 au lieu de l'huile et ce, fort probablement, à cause de son prix avantageux.

b. Pour ces mêmes clients, veuillez indiquer à quelle période de l'année les contrats sont signés (pour chacun des clients pour l'année 2009, veuillez indiquer le mois de signature sans indiquer le nom ou les quantités de manière à préserver la confidentialité de cette information);

Réponse 5 b) :

Client	Date du contrat	Période du contrat
#1	10 septembre 2008	1er octobre 2008 au 30 septembre 2009
#2	15 octobre 2008	1er novembre 2008 au 31 octobre 2009
#3	17 décembre 2008	1er janvier 2009 au 31 décembre 2009

c. Veuillez indiquer quand la prévision de Gazifère a été effectuée en 2009 pour ces mêmes clients;

Réponse 5 c) :

La prévision volumétrique de Gazifère a été effectuée en juin 2008.

d. Veuillez indiquer si, après la signature des contrats, un ou des clients ont modifiés de manière importante leur consommation pour l'année 2009. Veuillez indiquer l'ampleur de ces changements en relation avec l'écart de 247,8 % et indiquer pourquoi Gazifère n'a pu prévoir ce volume dans sa prévision initiale.

Réponse 5 d) :

Client	Volume – consommation réelle *(1000 m3)*	Volume – Cause *(1000 m3)*	Écart
3 clients	27,538	7,917	19,621

L'écart total de 19 621 (*1000 m3*) (ou 247,8%) est principalement dû à un client au tarif 9 qui a choisi d'utiliser le gaz naturel en 2009 au lieu de l'huile et ce, fort probablement, à cause de son prix avantageux. Ce client explique à lui seul tout près de 16 000 (1000 m3) de l'écart.

Gazifère n'aurait pu prévoir ce volume de consommation réelle. Gazifère a toujours utilisé les contrats pour établir la projection volumétrique de cette clientèle. Gazifère croit que ses clients sont les mieux placés pour déterminer leurs besoins en gaz naturel.

Même si les volumes réels se sont avérés plus élevés que les volumes prévus aux contrats, Gazifère n'est pas en mesure de prévoir, même en fonction des données réelles les plus récentes, ce que ces industries, qui par ailleurs opèrent dans un secteur assez précaire, vont consommer dans une année. Il est vrai de dire que le prix de la fourniture de gaz est le facteur déterminant dans le choix énergétique de cette clientèle. Cependant, Gazifère ne peut prévoir quels sont les contrats de fourniture de gaz que ses clients ont pu négocier pour l'année à venir avec leurs courtiers en gaz naturel (ces explications ont également été mentionnées à la réponse à la question 2.9 à la pièce GI-6, document 1).

6- Pour la clientèle industrielle en service continu, l'écart est de 6,5 %. Veuillez expliquer cet écart et préciser pourquoi cela s'est produit en relation avec votre affirmation que les prévisions sont liées à la signature des contrats.

Réponse 6 :

L'écart au secteur industriel en service continu s'explique principalement par une consommation plus élevée du client de Gazifère se trouvant au tarif 5. Ce client a toujours, par le passé, consommé tout près de son contrat. Exceptionnellement en 2009, ce client a consommé environ 1 080 000 m^3 de plus que prévu.

7- Veuillez indiquer si Gazifère entrevoit des moyens pour améliorer ses prévisions pour le secteur industriel interruptible. Le cas échéant, veuillez les préciser. Si non, veuillez expliquer pourquoi Gazifère considère que sa méthode de prévision qui offre des niveaux d'erreurs dépassant les 200 % n'a pas besoin d'être améliorée.

Réponse 7 :

Gazifère n'entrevoit pas modifier la méthode utilisée pour établir les projections volumétriques dans le secteur industriel interruptible.

Voir la réponse à la question 5d) qui explique pourquoi Gazifère ne prévoit aucune changement.

8- Veuillez déposer un tableau additionnel afin de présenter les revenus prévus et réels par classe tarifaire (l'objectif est d'identifier l'effet des différents écarts de prévision sur les résultats finaux de l'entreprise).

Réponse 8 :

Comme les revenus à l'état des résultats sont combinés, parce que le système de facturation ainsi que le système comptable de Gazifère n'isolent pas les composantes des revenus (distribution, transport, équilibrage des charges et fournitures), Gazifère n'est pas en mesure de fournir une analyse comparative des revenus de distribution (approuvés et réels) par secteur de marché.

Toutefois, Gazifère présente ci-dessous un tableau, à titre informatif, des revenus combinés réels 2009 avec les revenus combinés prévus 2009. Les revenus comprennent les revenus de distribution, de transport, d'équilibrage des charges et de fourniture par secteur de marché.

Secteur	Revenus réels 2009 *(000 $)*	Revenus prévus 2009 *(000$)*
Résidentiel	35 037	39 685
Commercial	28,639	31,391
Industriel	4,049	3,862
	67,725	74,938

Veuillez noter que les revenus réels reflètent les changements de tarifs pour les composantes, transport, équilibrage des charges et fourniture, effectués à tous les 3 mois au courant de l'année 2009 alors que les revenus prévus reflètent le prix de ces composantes au 1er octobre 2008, soit les données retrouvées à la cause tarifaire 2009.